

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mme Andrée BRUEL, Mr André VACHERON, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Jean-François BONNE, Mr Emmanuel FELIX Mr Jean-Paul MERLE, Pouvoirs : Mme BRUN à Mr DURRIS, Mme DURIS à Mr FELIX, Mr TAMAIN à Mr GUILLERMET.

ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'« obligation » de remplacement de la Station d'Épuration de Nervieux en raison des nombreux dysfonctionnements de la station actuelle : normes non respectées, mauvais fonctionnement et le nombre trop important de foyers raccordés par rapport à la capacité. Il rend compte de la réunion tenue avec le Conseil Général de la Loire concernant notamment le financement du projet.

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation d'entreprises pour la maîtrise d'œuvre liée au remplacement de la station d'épuration en station de type « lits plantés de roseaux ». Le dépôt des offres devra être effectif au 17/09/2007 à 12h00.

Le Conseil Municipal décide également des nouveaux tarifs assainissement pour 2008 :

✓Redevance assainissement :

- forfait : 55 €
- prix au m³ d'eau consommé : 0.33 €

✓Droit de branchement au réseau collectif d'assainissement : 1 200 €

✓Il est rappelé que pour toute demande de raccordement (constructions nouvelles ou existantes), un devis pour les travaux de raccordement (entre le collecteur public et la limite de propriété) sera obligatoirement réalisé par l'entreprise titulaire du marché. Après réalisation des travaux, l'entreprise titulaire facture les frais à la Commune qui à son tour refacture au pétitionnaire strictement le même montant.

BUDGET :

A la demande du Trésor Public et de la Sous-Préfecture de Montbrison, le conseil municipal vote les virements de crédits d'un compte à un autre en section d'investissement du budget assainissement pour le budget communal et le budget assainissement, afin d'affecter les écritures aux bons comptes comptables.

VOIRIE 2008 :

A la demande de la Communauté de Communes de Balbigny, le Conseil Municipal réfléchit sur la réfection de chemins communaux pour l'année 2008 ; des devis seront demandés à la D.D.E. pour approbation au prochain conseil municipal. Il est envisagé la réfection du chemin des 3 Materets, du chemin des bords de Loire (vers Les Garets).

Il est également demandé aux élus de réfléchir aux aménagements de sécurité envisageables afin de faire les demandes de subvention avant le 15 octobre 2007.

BATIMENTS COMMUNAUX :

✓ Ancienne mairie : les travaux de finition (peinture) ont été achevés fin Juillet. Les locaux seront mis à disposition des associations pour la rentrée de Septembre 2007.

✓ Réaménagement de l'ancienne poste : des devis sont en attente pour l'aménagement d'un appartement dans l'ancien local de la Poste.

✓ Appartement existant de la poste : suite aux remarques de la Sous-Préfecture, la durée du bail est portée à 6 ans.

✓ Agrandissement du RPI Nervieux/Mizérieux (local maternelle) : le permis de construire a été déposé auprès de la DDE Montbrison et l'instruction suit son cours. La notification de subvention du Conseil Général de la Loire a été reçue début Juillet 2007. Les travaux seront lancés en fin d'année.

RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine- année 2006- dressé par le syndicat intercommunal de la Bombarde. Après étude, le Conseil Municipal approuve le rapport, consultable en Mairie.

APPROBATION DU RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport 2006 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets dressé par la Communauté de Communes de Balbigny consultable en Mairie.

La Commune reste toujours en attente de livraison de 3 bacs supplémentaires de tri-sélectif afin d'améliorer la collecte.

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs communaux applicables à la rentrée scolaire 2007/2008 :

✓ Cantine scolaire

- permanent : 2.70 €
- occasionnel : 3.10 €
- famille nombreuse : 2.50 €
- adulte : 4.40 €

✓ Garderie scolaire

- forfait mensuel : 15 €
- occasionnels : 1.20 € (toute heure commencée est due)
- 1^{ère} semaine de Juillet 2008 : 4 € (forfait de 4 € quel que soit le nombre de séances de présence)

ECLAIRAGE PUBLIC – ILLUMINATIONS FESTIVES :

Le SIEL propose à la Commune de compléter la compétence éclairage public avec une option « pose et dépose des motifs d'illuminations », qui correspond à un tarif horaire forfaitaire multiplié par le nombre d'heures d'intervention de l'entreprise, à compter du 01/01/2008 . Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette option. Cette solution devrait permettre de réduire le coût de la pose/dépose des illuminations de fin d'année.

LANCEMENT DE CONSULTATION D'ENTREPRISES :

Le Conseil Municipal décide de lancer les consultations suivantes :

- ✓ changement du photocopieur de la mairie
- ✓ contrats assurances de la Commune

M.J.C. de NERVIEUX :

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier adressé en Mairie par la MJC, reçu le 13/07/2007, concernant un projet d'animation sur la Commune. Ce projet consiste à recueillir des témoignages émanant de différentes générations sur les évolutions de la vie en milieu rural. Pour ce faire, l'achat de matériels est nécessaire et une demande de subvention communale est sollicitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet et décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € sur le budget 2008.

QUESTIONS DIVERSES :

Divers sujets sont ensuite évoqués :

✓ Colette Presle sollicite le renouvellement de son congé de présence parentale à ½ temps jusqu'au 31/12/2007 (congé accordé)

✓ le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de Mme Corinne Pradat concernant les emplois d'été

✓ Monsieur le Maire fait le compte rendu des différentes réunions : réunion de canton organisé par Mr Nigay, dossier Natura 2000, dossier Syndicat de la Bombarde, AG de la Fédération des Maires de la Loire,

✓ Le Conseil Municipal prend connaissance de la réponse courrier de la Communauté de Communes de Balbigny concernant le retard dans la livraison des containers de tri sélectif

✓ Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux d'un courrier reçu du Cabinet de conseil de Mr BEAUJEU pour une demande d'indemnisation suite aux travaux du lavoir

✓ Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan parking de la Foire 2007 qui laisse un bénéfice sensiblement égal à celui de l'année dernière malgré une dizaine de voitures en moins.

✓ Une demande d'emplacement pour la fête patronale pour un manège « round up » (manège à sensations) a été reçue en mairie, elle sera transmise au Comité des Fêtes pour avis.

✓ La médiathèque départementale organise un spectacle à destination d'un public adulte à St Germain Laval le dimanche 18/11/2007 à 15h30 (entrée gratuite) ; cette information sera présente sur le site www.nervieux.fr et des affiches seront apposées.